



ECHANGE

Cahiers
de
Géographie
du
QUÉBEC

La revue est subventionnée par le *Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche* (FCAR), le *Conseil de recherches en sciences humaines du Canada* (CRSH) et *Patrimoine canadien* (poste publication enregistrement 010571). Elle est indexée dans *Repère*, le CD-ROM *FRANCIS*, *Geographical Abstracts* et *Current Geographical Publications* (American Geographical Society) ainsi que dans *Historical Abstracts* et *America: History and Life* (ABC-CLIO).

Le mont Royal

Forme naturelle, paysages et territorialités urbaines

Bernard Debarbieux
Université Joseph-Fourier
Grenoble

et

Claude Marois
Université de Montréal
Montréal

Résumé

La question du lieu en géographie est redevenue d'actualité depuis quelque temps. Cela tient notamment au fait qu'elle permet d'approfondir la réflexion sur la relation qui existe entre les caractères génériques et les caractères spécifiques de chacun des lieux. Cet article propose une voie d'interprétation de cette relation en analysant, à partir de l'exemple du mont Royal, l'articulation entre la forme géographique et ses significations symboliques et mythiques.

Mots-clés: Mont Royal, Montréal, significations symboliques et mythiques des lieux, géographie culturelle

Abstract

The Mount Royal: Natural Form, Landscapes and Urban Territoriality

Using the example of the mount Royal, in Montreal, this paper analyses the way the significances of the "Mountain" are combined in different ways through history. It shows that this kind of association may integrate generic and specific meanings, symbolic models and mythic values.

Key Words: Mount Royal, Montreal, symbolic and mythic significances of places, cultural geography.

Dans le contexte montréalais, le mont Royal fait figure de lieu original. Pour cette raison, il a fait l'objet d'un grand nombre de travaux spécifiques de la part d'organismes de recherche, de bureaux d'études, d'associations et de services de la ville. La plupart de ces travaux s'attachent à la figure particulière de cette forme géographique et aux transformations qu'elle a connues. En effet, le mont Royal est un relief notable au cœur d'une plaine remarquablement horizontale (Ritchot, 1967); il apparaît comme une tache boisée au milieu d'une ville aux dimensions considérables (Jacobs et Zinger, 1988). Mais ses versants hébergent aussi des quartiers résidentiels originaux (Ricour, 1962; Hanna, 1980; Gersovitz, 1980;

Rémillard et Merrett, 1986; Bergeron, 1992) et quelques-uns des bâtiments les plus monumentaux de la ville (Lewis, 1969; Frost, 1980 et 1984; Gournay, 1990). Quantité d'attributs opposent le mont Royal à la morphologie urbaine environnante, et les Montréalais s'y rendent en jouant de cette opposition manifeste: on vient s'y délasser, y courir et y skier, jouir du paysage souvent, herboriser même parfois (GIUM, 1988; SATOUR, 1986). En résumé, le site et le façonnement dont il a été l'objet ont une indéniable capacité à constituer un élément fort du paysage montréalais, voire à structurer l'ensemble urbain (Ritchot, 1988; Lavigne, 1992). S'y trouvent éminemment valorisés des images de la nature et des effets de perspective. Ces caractères font du mont Royal un contrepoint commode aux images que les citoyens se donnent de la ville.

Le présent article ne prétend pas innover dans l'apport de connaissances factuelles relatives à l'histoire urbanistique et sociale du mont Royal. Il propose plutôt, à partir d'une réflexion sur la notion de lieu et sur la signification des formes géographiques, une analyse des relations qui se sont tissées entre le mont Royal et les Montréalais. Cette réflexion s'amorce à partir d'un constat: depuis longtemps, les Montréalais désignent le mont Royal sous le nom de «Montagne»¹ en français, de «Mountain» en anglais. Ce mode de désignation n'est pas très original; il a été adopté depuis l'Antiquité dans quantité de contextes comparables, c'est-à-dire quand une forme topographique contrastait suffisamment avec son environnement rural ou urbain pour mériter, aux yeux de la population locale, d'être spécifiée par un toponyme de cette nature. On en connaît de nombreuses illustrations en France, à Paris (Montagne Sainte-Geneviève), à Reims (la Montagne de Reims) et en Bourgogne (la Montagne) notamment. Toutefois, dans cet ensemble de toponymes et de compositions morphologiques similaires, le mont Royal — la Montagne de Montréal — présente une indéniable originalité. Car plusieurs de ses aménagements ont exploité un large éventail de significations attachées aux points élevés, aux perspectives paysagères, et même à la notion de milieu montagnard telle qu'elle fut définie par l'histoire naturelle au début de l'époque contemporaine. En outre, comme nous venons de le rappeler, le toponyme Montagne servait originellement à désigner de façon condensée un lieu autre, différent par nature, mais pourtant présent dans le champ du regard. Or, s'il en fut sans doute ainsi aux origines de Montréal, les histoires respectives de la ville et du mont Royal se sont rapidement fondues l'une dans l'autre. En particulier, il est notoire que le nom de la ville dérive de celui du mont. De plus, plusieurs événements importants de l'histoire de la cité se sont déroulés au sommet ou sur les flancs de la Montagne. Rappelons enfin que le mont Royal constitue l'emblème par lequel on représente le plus volontiers le Montréal d'aujourd'hui.

Aussi, dans cette relation de nature complexe qui lie Montréal au mont Royal, le recours durable au terme Montagne semble véhiculer quantité de significations différentes. En premier lieu, il rend manifeste, dans le champ du langage, le jeu de contrastes morphologiques naturels et artificiels qui existent aujourd'hui entre la forme de relief et l'immense agglomération qui l'enserme. Par ailleurs, le toponyme réfère à une catégorie de formes naturelles, les montagnes, dont les modes d'identification et les connotations culturelles ont profondément changé depuis trois siècles. Enfin, il marque le caractère affectif et familier de la relation que les Montréalais ont établie avec ce lieu privilégié de leur territorialité.

L'analyse que nous avons faite de cette relation est guidée par l'hypothèse suivante: les significations données au mont Royal et les aménagements dont il a été l'objet réfèrent simultanément à deux ordres et deux échelles de réalité: une échelle locale et particulariste, qui ne prend sens qu'en vertu d'une territorialité montréalaise; et une échelle englobante, référant à la civilisation occidentale, qui rattache le mont Royal à des formes (la montagne) ou des dispositifs spatiaux et topographiques (le haut face au bas, ici face à l'ailleurs) structurants. Une telle hypothèse, avant de céder la place à une argumentation donnant sens à une série d'événements et d'aménagements bien connus du mont Royal, mérite deux développements préliminaires: l'un sur les significations successivement attachées par l'Occident à l'idée de montagne et à la verticalité; l'autre, de nature théorique, sur les concepts de lieu et de territoire.

FORMES EXEMPLAIRES ET IDIOSYNCRASIE

LA MONTAGNE ET LE DISPOSITIF HAUT-BAS COMME FIGURES SYMBOLIQUES

Plusieurs ouvrages majeurs publiés durant les dernières décennies ont souligné la récurrence de certaines significations attachées à la montagne en général, à la verticalité et aux positions hautes en particulier. Par exemple, Gaston Bachelard (1956) et Mircea Eliade (1968) ont, chacun à leur manière, suggéré que les rochers ou les montagnes avaient fixé des valeurs imaginaires et des significations symboliques similaires dans des cultures très différentes. Bachelard parlait à cet égard d'«imagination matérielle». De son côté, Eliade proposa plutôt l'hypothèse d'une traduction, dans des formes concrètes, d'un dispositif symbolique abstrait, valorisant la verticalité et la capacité de celle-ci à mettre en relation les mondes célestes, terrestres et subterrestres, dissociés dans plusieurs cosmogonies différentes. Ce type d'interprétation s'est parfois appuyé sur la notion d'archétype du psychologue Carl Gustav Jung (Jung, 1970; Bozonnet, 1992). La montagne est alors assimilée à une forme archétypale, ayant une résonance profonde dans le psychisme de tout être humain. Enfin, dans leur tentative d'identifier des dispositifs spatiaux récurrents dans un grand nombre de cultures traditionnelles, Françoise Paul-Lévy et Marion Segaud (1986) ont rappelé la constance avec laquelle était valorisée l'opposition entre le haut et le bas.

D'autres auteurs se sont intéressés à l'influence des contextes historiques et sociaux dans le façonnement d'images et de conceptions variées de la montagne. Ce fut notamment l'ambition des ouvrages écrits par Marjorie Nicolson (1959), Jean-Paul Bozonnet (1992) et Simon Schama (1995). Si les deux premiers se sont intéressés aux seules montagnes reconnues comme telles par l'histoire naturelle, et plus particulièrement aux Alpes, le troisième a élargi le champ de sa réflexion à d'autres échelles en s'intéressant aussi à des formes de relief d'ampleur plus modeste, comme le mont Valérien dans la banlieue de Paris. Tout en soulignant la diversité des représentations sociales et culturelles de la montagne, tout en individualisant les tournants historiques décisifs dans ce domaine, ces travaux soulignent aussi la récurrence dans la culture occidentale de quelques schèmes relatifs à la verticalité et aux échelles auxquelles elle se déploie.

En Occident, les positions hautes sont depuis l'époque antique les sites privilégiés d'implantation des institutions et des groupes dominants (Racine, 1993); les châteaux médiévaux et les édifices religieux venaient y chercher la combinaison d'avantages pratiques (visibilité, sites défensifs) et symboliques (dominance topographique symbolisant une domination sociale et politique). Mais durant cette longue période, c'est le caractère à la fois divin et diabolique qui présente la plus grande continuité. Cette signification a suscité des interdits, mais aussi des pratiques très variables qui vont de l'érémisme au pèlerinage, du chemin de croix à l'exorcisation (Kubler, 1990; Schama, 1995). À partir de l'époque moderne, la curiosité croissante des Occidentaux pour la nature les a conduits à voir dans les montagnes les formes privilégiées de la toute puissance et du génie divin dans ce domaine (Nicolson, 1959).

La sécularisation de l'idée de nature au XVIII^e siècle (Ehrard, 1970) fait de la montagne un idéal de nature sauvage que seule la figure de l'océan peut égaler (Corbin, 1988). L'histoire naturelle se passionne pour ce milieu qu'elle contribue de façon décisive à identifier sur des critères objectifs (Debarbieux, 1989; Broc, 1991). Depuis lors, le terme «montagne» est réservé aux ensembles de relief d'ampleur continentale, caractérisés par des manifestations naturelles, géologiques et botaniques pour l'essentiel. Les significations antérieures du mot, qui avaient justifié les appellations déjà citées dans la partie précédente — Montagne Sainte-Geneviève à Paris, de la Montagne de Reims, de la Montagne bourguignonne — et qui reposaient sur une définition relative et à valeur strictement locale de la montagne, se voient alors disqualifiées par la conception naturaliste triomphante (Debarbieux, 1989). Désormais, il n'y aura plus de «vraies» montagnes ni à Reims, ni à Paris, ni à Montréal d'ailleurs.

Dans la foulée, l'histoire naturelle, éprise de causalité déterministe, porte son attention sur les effets que le milieu montagnard est sensé produire sur les organismes vivants. C'est alors que l'on commence à louer les vertus thérapeutiques des eaux et du climat montagnard. Dès le mouvement préromantique, artistes et philosophes attribueront volontiers des vertus comparables à la simple contemplation des paysages de montagne.

Enfin, la modernité des Lumières suscite des changements drastiques dans les représentations que l'on se donne en Occident de l'individu et du paysage. La montagne moderne devient alors un cadre privilégié d'affirmation du sujet et un contexte dans lequel il peut connaître un ensemble d'expériences sensibles et esthétiques remarquables (Collectif, 1991 et 1995). Cette attitude culmine dans le voyage de loisir, que les Romantiques et les premiers alpinistes popularisent.

Il ne faudrait pas voir dans la mise en forme de ce nouveau discours et ces nouvelles images de la montagne un basculement rapide et général des sensibilités dans l'Occident moderne. Ce processus est progressif et implique de façon très variable les différents groupes sociaux. Il est initié par des philosophes, des naturalistes et des artistes, et ceux-ci sont essentiellement des aristocrates, imités plus tard par une bourgeoisie qui se veut éclairée. Ensemble, ils font du voyage en montagne et de la contemplation du paysage pittoresque une véritable norme sociale de comportement. La consommation de la montagne, même par images interposées (peinture de paysage), est, tout au long du XVIII^e et du XIX^e siècle, une

pratique de classe, dotée d'une capacité à symboliser la distinction sociale au sens où la conçoit Thorstein Veblen (1899) et au sens où la définit Pierre Bourdieu (1979).

Le dispositif spatial et paysager qui joue sur des formes de relief remarquables a donc permis d'ancrer quantité de significations spécifiques, plus ou moins constantes sur des périodes historiques plus ou moins longues. La disparition de l'une et l'apparition d'une autre correspondent souvent à des moments décisifs dans la représentation du divin et de la nature, de l'individu et de la société. Leur combinaison à une époque donnée a constamment fait de la montagne une forme symbolique complexe et privilégiée, et des positions hautes les contextes potentiels de la distinction sociale et de la mise en scène des pouvoirs.

Actualisation de schèmes culturels et reproduction de lieux exemplaires

Mais comment et pourquoi un lieu particulier se trouve-t-il inscrit dans ce système dynamique de significations? Et dans le cas qui nous concerne plus particulièrement, pour quelles raisons le mont Royal y participe-t-il? Si l'on suit les premiers auteurs cités, Jung et Eliade notamment, l'association au mont Royal de significations génériques de la montagne pourrait résulter d'une détermination psychique et anthropologique, largement inconsciente. La forme présente dans le paysage aurait été susceptible de satisfaire un ensemble de besoins inhérents à la condition humaine. En vertu de ces constantes de représentation, les groupes humains ne feraient qu'actualiser dans leurs contextes respectifs des schèmes universels impliquant des faits de structure (verticalité, axialité) et de dynamique des images. L'interprétation est séduisante. Mais pour ne pas multiplier à l'excès les pistes d'analyse, elle sera secondaire dans l'argumentation développée ici².

Les autres travaux déjà cités, ceux de Nicolson (1959), Bozonnet (1992) et Schama (1995), préfèrent donner plus d'importance à la situation sociale, aux modes de pensée et aux conditions techniques propres à chacune des époques et à chacun des tournants historiques étudiés. Toutefois, respectivement écrits par un sociologue, un historien et une historienne de l'art, ces travaux n'accordent pas une grande importance aux paramètres territoriaux et à la question des échelles géographiques. En prolongation d'une réflexion théorique formulée antérieurement (Debarbieux, 1995 et 1996), l'exemple du mont Royal nous permet de formuler un cadre d'interprétation qui privilégie une approche territoriale.

Un groupe humain, dans la mesure où il participe d'une société et d'une civilisation englobantes, partage avec ces dernières des traits de culture. Les instruments dont il se dote pour appréhender la réalité et construire son propre monde (concepts, formes langagières, formes paysagères-types, etc.) sont donc, à Montréal comme ailleurs, analogues, tout en correspondant aux constructions territoriales successives et simultanées (Empire Britannique, Canada, Occident chrétien, etc.) dans lesquelles s'inscrit la ville. Dans cette perspective, le mont Royal peut être analysé comme une forme naturelle qui prête sa morphologie à une actualisation contextuelle d'un schème culturel partagé. Dès lors, la Montagne peut être conçue comme l'illustration à l'échelle locale d'un schème culturel à valeur cosmogonique, pertinent à une échelle globale (macrocosme) et pour le territoire englobant auquel le lieu est consciemment ou inconsciemment rattaché. Le couple constitué de Montréal et du mont Royal représente alors un microcosme, une forme locale de déclinaison de ce schème cosmogonique.

Mais à cette conception statique de la mise en conformité des schèmes culturels et des manifestations actualisées particulières, il convient d'ajouter une conception dynamique capable d'intégrer des facteurs de changements. On a déjà dit que les formes montagnardes, identifiées de façon variables au cours de l'histoire, avaient été appréhendées selon des modalités changeantes. Les schèmes culturels précités ne sont donc pas fixés une fois pour toutes. Certes, il est possible qu'ils s'accordent en partie avec les schèmes psychiques et anthropologiques auxquels nous avons fait brièvement référence et qui eux sont caractérisés par une grande stabilité. Mais ils sont, par ailleurs, spécifiques d'une culture qui leur confère aussi des fonctions et des significations variables avec le temps. Or ces variations résultent généralement de la diffusion spatiale et sociale d'innovations décisives. Pour le type d'exemple qui nous intéresse ici — la montagne et la verticalité — on peut considérer que les textes bibliques, la peinture chrétienne fantastique du Moyen Âge, les ouvrages écrits par les naturalistes helvétiques du XVIII^e siècle et les œuvres romantiques du XIX^e siècle constituent autant d'innovations durables dans les représentations occidentales de la montagne et de la verticalité. Ces innovations interviennent dans des lieux précis: les montagnes de Palestine et du Sinaï, les Alpes, etc. Pour cette raison, elles peuvent apparaître comme étant contingentes. Mais parce qu'elles ont été cadre et contexte d'innovations amenées à être diffusées très largement, ces formes localisées s'apparentent à ce qu'André Micoud (1991) a appelé des «lieux exemplaires». Il entend par là des lieux où ce qui s'est passé, attesté par la connaissance historique ou par le mythe, sert désormais de modèle qui, par reproduction, devient un «nouvel espace interprétatif» englobant.

Notre analyse du mont Royal sera donc guidée par cette double référence théorique. Les usages et les transformations du mont Royal sont en effet susceptibles d'être appréhendés sous une double contrainte: celle des schèmes à actualiser, source de relative homogénéité des espaces culturels; et celle des formes exemplaires à reproduire, vecteurs de changement socioculturels majeurs.

Récurrences objectives et significations subjectives du lieu

Mais si cette double logique d'actualisation des schèmes et de reproduction des modèles était seule à l'œuvre dans la constitution des représentations environnementales, l'espace représenté et façonné ne serait qu'une constante répétition des mêmes figures élémentaires rendues manifestes sous des formes invariables. Or, si cette modalité territoriale existe³, elle représente plutôt une exception. Le plus souvent, les significations conférées aux formes géographiques prennent en compte un ensemble de caractères propres aux lieux et aux sociétés locales. Parmi ces caractères, certains sont de nature morphologique et topologique (attributs de la forme, emplacement et position relative), d'autres historiques (rythme et modalité d'évolution des formes, contexte culturel dans lequel elle se produit), d'autres enfin sont de nature sociopolitique. Par exemple, le fait que Montréal ait longtemps été une ville coloniale cherchant ses marques par rapport à ses métropoles successives puis par rapport au pays voisin, les États-Unis, a pu encourager une stratégie collective de reproduction de formes et de dispositifs spatiaux empruntées ailleurs. Ainsi, l'actualisation des schèmes culturels ne serait pas un processus inconscient; encore moins une nécessité imposée par l'environnement naturel de la ville. Elle résulterait surtout d'une stratégie sociale

et politique de production territoriale ayant recours à l'imitation intentionnelle de formes urbaines à caractère référentiel.

En outre, les significations conférées à un lieu, tout en étant influencées par des schèmes culturels opérant à des échelles supérieures, contiennent toujours une dimension idiosyncratique, source et condition de la réelle particularité de ce lieu (Entrikin, 1994). Contrairement à la reproduction de formes exemplaires et à l'actualisation de schèmes qui sont, l'une et l'autre, de nature symbolique, cette dimension idiosyncratique du lieu tient à un processus de nature mythique. En effet, quand une forme géographique actualise un schème cosmogonique, elle en est, pour les usagers, le symbole; elle rend instantanément manifeste ce schème qui lui, en tant que tel, ne l'est pas. En revanche, la nature mythique du lieu s'appuie sur une certaine épaisseur temporelle, condition même pour qu'une histoire locale puisse être écrite et qu'une idiosyncrasie opère. Prolongeons l'illustration de la ville coloniale qui nous sera évidemment utile pour analyser l'exemple de Montréal. Dans un premier temps, une colonie dispose de peu de références historiques capables de susciter un discours original et partiellement autonome sur le lieu, en dehors, bien évidemment, des épisodes de sa propre fondation. Mais décennie après décennie, siècle après siècle, des événements historiques s'ajoutent et des transformations se produisent au sein du territoire local, et les uns et les autres sont autant de références susceptibles d'être intégrées dans un discours à caractère identitaire. Nous parlerons de mythe pour désigner un tel discours capable de réinterpréter l'ensemble des faits qu'une société ou un groupe social reconnaît comme étant constitutifs de sa propre histoire et de sa propre identité. Les formes paysagères et spatiales existantes, y compris celles qui ont été reproduites sur la base de modèles importés, sont alors progressivement réintroduites dans ce genre de récit identitaire. Ce processus est rendu possible par ce que Ernst Cassirer (1972) a appelé une «conception mythique de l'espace», où la représentation des lieux combine, sans en différencier la nature, les significations du site, les formes et les objets qui s'y trouvent et les événements qui s'y sont déroulés. Autrement dit, le site, les formes et les temps qui y sont localisés, parce qu'ils sont conçus comme étant consubstantiels et mutuellement déterminés, sont fusionnés dans une seule et même image du lieu, résolument particulariste. Cette conception mythique de l'espace, que tout oppose à une conception rationnelle et *a fortiori* scientifique, plus analytique et objective, accompagne la mise en forme par un groupe social⁴ d'un espace qui lui est propre, espace historicisé, territorialisé. L'échelle de référence qui guide alors le façonnement du lieu peut être tantôt nationale⁵, tantôt régionale, tantôt strictement locale.

Aussi l'analyse que nous proposons de l'histoire du mont Royal ne vise pas seulement à identifier dans cet exemple particulier les manifestations locales des significations usuellement conférées à la montagne et à la verticalité. Dans le droit fil des réflexions contemporaines sur la question du lieu, elle ambitionne de combiner une identification objective de ces significations récurrentes avec le sens très particulier que les Montréalais ont pu leur donner à diverses occasions de leur histoire et de leur territorialité collective. Notre hypothèse de travail intègre donc à la fois une conception objective de la structuration sémantique des formes géographiques et une perspective subjective qui, sur le temps long, est génératrice d'idiosyncrasie. Le mont Royal et les aménagements qui l'ont façonné seront alors

analysés à la lueur de cette tension de nature dialectique qui existe entre références génériques et valorisation des particularismes locaux.

USAGES, AMÉNAGEMENTS ET LOGIQUES D'INSCRIPTION TERRITORIALES AU MONT ROYAL

Les deux processus distingués jusqu'ici — structuration sémantique de l'inscription de Montréal dans des constructions territoriales englobantes, d'une part, et idiosyncrasie, d'autre part, — ont toujours opéré simultanément, comme si une double référence territoriale avait constamment été nécessaire. Toutefois, une analyse historique approfondie donne à penser qu'à la fin du XIX^e siècle, la combinaison des deux processus change de nature. À cette date, la construction endogène de la territorialité semble triompher d'une conception exogène. Ce constat justifie que nous nous appuyions sur cette coupure pour distinguer deux périodes successivement traitées dans notre argumentation. Pour la première, qui court jusqu'à la fin du XIX^e siècle, nous avons mis l'accent sur les modalités de reproduction de modèles exemplaires exploitant essentiellement les symboliques de la montagne et de l'opposition haut-bas. Pour la seconde, nous avons insisté sur le caractère mythique des interprétations et réinterprétations du lieu qui sont rendues nécessaires par l'affirmation identitaire de cultures locale et nationale.

IMAGINAIRE ET REPRODUCTION DES FORMES ET DES USAGES (FIN XVIII^e - FIN XIX^e S.)

Il se passe près de trois siècles entre le voyage qui amène Jacques Cartier sur les pentes du mont Royal et les transformations décisives qui modifient l'apparence du lieu. Pour cette raison, cette longue période pourrait sembler sans intérêt pour un article visant à étudier les modalités et les significations de l'aménagement du site. Pourtant, les événements qui y prennent place, sans laisser de trace, et les transformations qui affectent l'environnement immédiat du mont Royal ne sont pas sans conséquences sur les interprétations ultérieures qui seront données du lieu. Aussi n'est-il pas superflu de rappeler quelques éléments chronologiques et spatiaux.

Cartier pénètre la région en 1535. Depuis le fleuve, il est frappé par l'apparence du mont Royal. Il baptise le sommet, puis le gravit en compagnie des Amérindiens d'Hochelaga. Un siècle plus tard, la colonie de Ville-Marie est établie sur les rives du Saint-Laurent, à quelques kilomètres du mont Royal. En 1643, son fondateur, Chomedey de Maisonneuve, vient planter une croix sur les flancs de la «Montagne», comme on l'appelle déjà, pour remercier le Seigneur d'avoir épargné la cité lors d'une inondation. Durant le dernier tiers de ce même siècle, une mission indienne est fixée sur une des plus hautes terrasses qui séparent le mont Royal des rives du fleuve. Elle se situe alors au contact entre les terres défrichées et la forêt laurentienne. Ces faits, parce qu'ils étaient éphémères ou marginaux, ont laissé peu de traces dans le paysage du mont Royal. Mais parce qu'ils ont valeur d'événements, ils marqueront durablement la mémoire collective que l'historiographie locale visera ultérieurement à fixer dans les récits.

Économie rurale et pittoresque campagnard

Une seconde phase dans l'histoire des usages et du façonnement du mont Royal s'ouvre au tout début du XVIII^e siècle. La colonisation agricole de l'île de Montréal est très avancée; un ensemble de côtes⁶ ont été tracées le long des cours d'eau et les premières à pénétrer vers l'intérieur se déploient précisément autour du mont Royal. Ses sommets⁷, sans intérêt agricole, restent boisés. Ils tranchent alors avec un paysage devenu rural. Dès l'origine, leur propriété est concédée à des aristocrates et des notables (Massicotte, 1939).

Ce dispositif spatial, né de la mise en valeur agricole du centre de l'île de Montréal, a suscité des pratiques artistiques et des comportements de loisirs. Ils ont été motivés par l'adoption par les Montréalais d'un imaginaire du paysage calqué sur celui des Anglais⁸. Dès la première moitié du XVIII^e siècle, on commence en effet à voir des Montréalais s'adonner à des promenades bucoliques autour de la Montagne. Certains la gravissent, surtout à partir de la fin du siècle. Les descriptions que ces nouveaux amateurs de paysage donnent de leurs expériences prouvent à elles seules que le goût pour le pittoresque, qui triomphe en Angleterre à partir de 1730, est adopté par l'élite montréalaise. Ainsi, un voyageur anglais, conduit sur le site délaissé de la Mission de la Montagne, décrit les rapides de Lachine qui barrent le Saint-Laurent en contre-haut de Montréal avec les exagérations d'usage qui annoncent déjà la rhétorique romantique: «On aperçoit les terribles courants et ces lits de rochers aigus sur lesquels le fleuve se précipite avec un bruit si épouvantable qu'il est entendu du sommet même de la montagne» (Isaac Weld cité par Maurault, 1925: 20).

Au même moment s'épanouit à Montréal une peinture de paysage qui privilégie deux perspectives: l'une depuis les rives du fleuve qui juxtapose un plan consacré à la ville à un autre plan où s'affirme la Montagne, au volume exagéré, aux teintes assombries; l'autre, depuis la Montagne, qui met en scène la ville, le fleuve et la plaine environnante dans un ensemble de facture très classique (Lambert, 1978). Les regards pittoresques se croisent. Dans l'un et l'autre cas, la peinture offre ainsi une vision condensée et synthétique de deux formes que l'on commence à percevoir de façon antagonique et cosmogonique: la ville, comme symbole de la civilisation, et la montagne, comme symbole de nature.

Appropriation résidentielle

Le rythme d'évolution s'accélère au milieu du XIX^e siècle à la faveur de l'exceptionnelle croissance démographique et économique que connaît Montréal. À cette date, toutes les propriétés foncières couvrant la partie sommitale du mont Royal sont passées entre les mains de familles bourgeoises, enrichies par le commerce de la fourrure pour les premières, par les chemins de fer et l'industrie pour les suivantes. Nombreuses sont celles qui fixent alors leur résidence sur le versant qui fait face à la ville. On a montré que dans un premier temps ces résidences avaient été conçues sur le modèle de la villa, dans une perspective d'exploitation optimale des qualités du paysage (Gersovitz, 1980). À la faveur d'une rapide densification des constructions sur ce versant, un véritable quartier se constitue, caractérisé par une exceptionnelle concentration de riches familles, majoritairement

anglophones, qui tiennent entre leurs mains la destinée de la ville et de la colonie britannique toute entière. Avec le temps, ce quartier sera progressivement désigné sous le nom de *Square Mile*, puis de *Golden Square Mile* (Westley, 1990). Quelques institutions majeures viennent aussi s'y établir, parfois en exploitant la valeur ostentatoire du site. C'est le cas du *Royal Victoria Hospital* construit à la fin du XIX^e siècle qui, aidé en cela par une architecture monumentale inspirée de modèles empruntés aux principales villes d'Écosse, domine ce quartier et l'ensemble de la ville (Lewis, 1969).

Mais ce façonnement, parfaitement urbain dans l'esprit et la forme, reste longtemps limité au versant sud-est, celui qui domine la ville et qui bénéficie du paysage le plus valorisé. Au-delà, l'essentiel de la Montagne garde une apparence naturelle. À partir des années 1850, deux cimetières, l'un protestant et l'autre catholique, sont aménagés en arrière de la ligne de crête. Puis, en 1874, la Ville décide la création d'un parc public sur les terrains sommitaux situés en contre-haut du *Square Mile* (figure 1). Frederick Law Olmsted, qui jouit déjà d'une notoriété considérable aux États-Unis, est recruté comme architecte-paysagiste pour concevoir son aménagement. Simultanément, ces terrains sommitaux sont utilisés par des clubs sportifs plus ou moins mondains où l'on pratique le golf, la chasse à courre et l'excursion en raquettes.

La période qui débute avec les années 1840 est donc décisive pour l'aménagement du mont Royal et dans la mise en relation symbolique et dialectique de la ville et de sa Montagne. Derrière la diversité des aménagements et des pratiques du mont Royal, on peut identifier deux caractères récurrents et combinés qui, à chaque fois, rattachent la représentation dominante du mont Royal à l'imaginaire de la montagne et de la verticalité propre à l'Occident moderne: il s'agit de l'idée de milieu et de la connotation du continuum haut-bas.

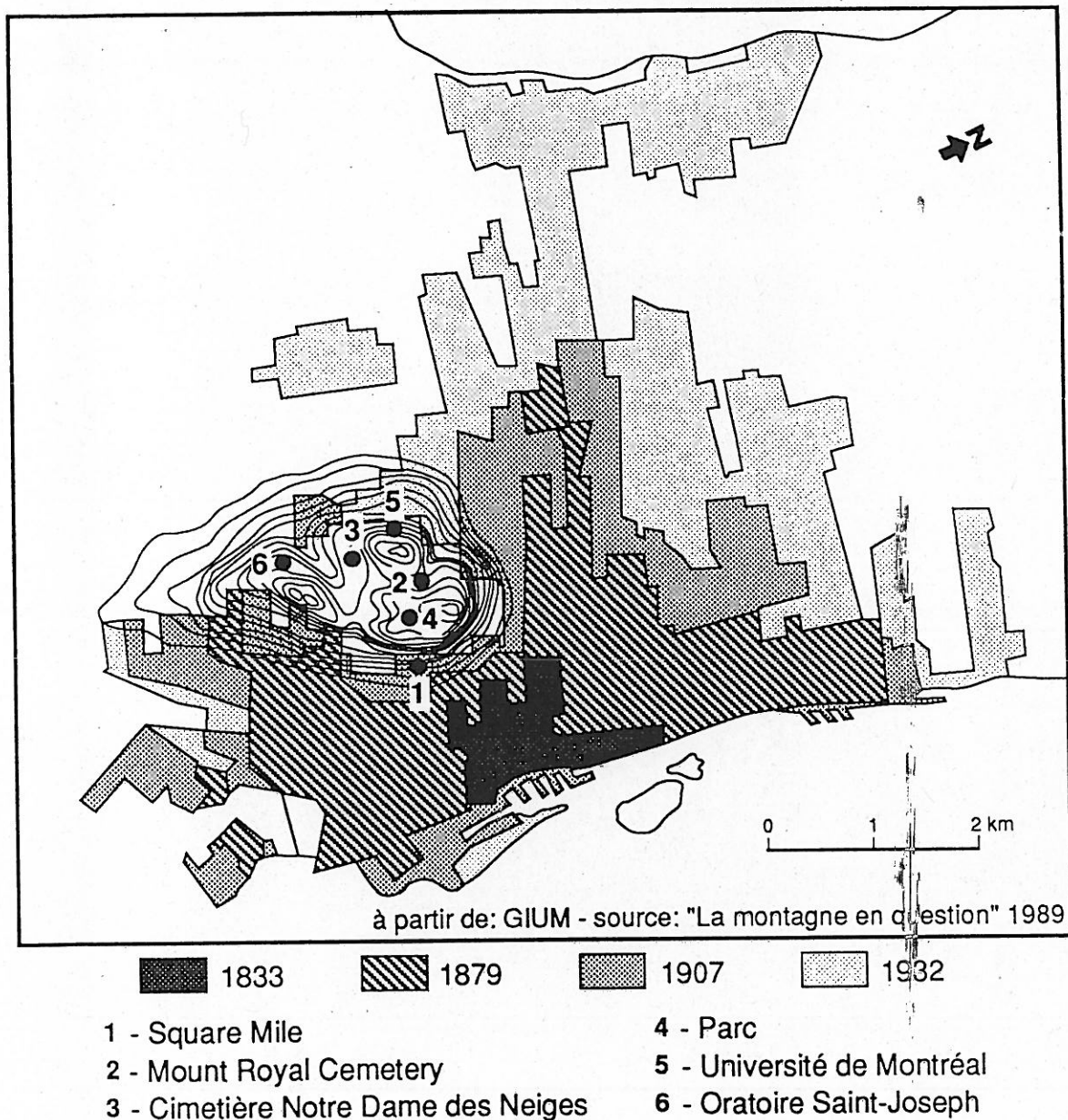
Le principe du milieu

Conformément à la nouvelle représentation de la montagne que façonnent les naturalistes au XVIII^e siècle, à partir du modèle alpin (Broc, 1991), le mont Royal est conçu comme un milieu spécifique doté de caractères naturels particuliers. La nature du soubassement rocheux, la qualité de l'air qu'on y respire, la forte présence végétale sont autant de facteurs qui permettent d'y voir un milieu naturel original. Et chacun de ces termes se définit en opposition à la ville située en contrebas. En outre, les théories du déterminisme physique qui peuplent les traités de l'époque et qui hantent les mentalités populaires postulent que cette spécificité naturelle ne peut être sans effet sur l'état physique et moral de ceux qui y habitent.

C'est en vertu de cet imaginaire naturaliste et déterministe que l'on a pu vanter les bienfaits pour l'organisme d'un séjour au mont Royal. L'argumentaire employé reprend celui qu'un naturaliste helvétique, J.-J. Scheutzcher, avait utilisé le premier pour les Alpes au début du XVIII^e siècle. C'est en fonction de ces mêmes qualités hygiéniques que viennent s'installer les familles du *Square Mile*⁹, qu'Olmsted conçoit son parc¹⁰ et qu'on localise au mont Royal cimetières puis hôpitaux. Au moment où le séjour thérapeutique connaît un succès considérable à Davos ou à Leysin en Suisse, on a même suggéré la construction d'un sanatorium au sommet de la Montagne¹¹. La régénération attendue du séjour au mont Royal est donc l'exact

symétrique de la dégénérescence corporelle que le séjour en ville est supposé provoquer. Enfin, santé physique et santé morale étant associées dans un discours imprégné de déterminisme, il n'est pas étonnant de voir les clubs de raquetteurs du mont Royal exalter la puissance physique, mais aussi le courage, la détermination, voire l'héroïsme de leurs membres. Là encore, le récit qui est alors donné des excursions hivernales reprend les caractéristiques les plus stables du genre alpin¹².

Figure 1 Croissance de Montréal (1833-1932) et aménagement du mont Royal



Il ne faudrait pas déduire de ce constat que les Montréalais du XIX^e siècle ont confondu les Alpes et le mont Royal dans une même représentation du milieu montagnard. Les Alpes sont alors bien connues et aucune des différences que présente le mont Royal par rapport à elles n'est minimisée. Disons plutôt que le mont Royal est interprété en fonction d'un modèle alpin, forme exemplaire de la montagne moderne. Le mont Royal n'est pas non plus façonné à l'image des Alpes. Au contraire, la plupart des aménagements réalisés, tels les cimetières et le parc, sont typiquement urbains; mais ils exploitent la capacité de la montagne en général et du mont Royal en particulier à symboliser l'idée de nature. Toutefois, dans son plan d'aménagement du parc sommital, Olmsted va plus loin: il suggère d'effectuer une sélection végétale destinée à simuler l'étagement naturel de la végétation en montagne; il préconise la plantation au sommet de «*some beautiful species from Siberia and the high Alps of Europe*», «*making [the] mountain more mountain-like*» (Olmsted, 1881: 38 et 44).

L'usage qui est fait alors du mont Royal peut être également interprété comme l'adaptation à un contexte urbain d'une représentation de la société d'une part, de la nature et de la montagne en particulier de l'autre. Le séjour en montagne est, dans l'Europe des XVIII^e et XIX^e siècles, une pratique réservée aux artistes et aux catégories sociales supérieures. C'est à la fois une question de moyens financiers et une affaire de goût. Mais le séjour en montagne amène cette élite à côtoyer des populations montagnardes. Les voyageurs parviennent toutefois à s'en différencier sans peine. Au mont Royal, il n'y a pas de montagnards; le site peut être totalement accaparé par l'élite urbaine, aussi bien par l'acquisition des terres que par le déploiement des pratiques récréatives. Ainsi, l'appropriation du mont Royal a pu conduire à la production d'un milieu social calqué sur le milieu naturel simultanément défini. Le processus de ségrégation résidentielle, commun à toutes les grandes villes industrielles du milieu du siècle, s'appuie donc ici sur une topographie et un imaginaire montagnard susceptibles d'en accroître la cohérence et d'en outrer les formes¹³.

Au premier abord, l'aménagement du parc du Mont-Royal pourrait sembler contradictoire à la définition de ce milieu social. En effet, il participe de ce mouvement de «réformisme social» qui, au milieu du XIX^e siècle, visait à donner aux plus démunis des conditions de vie urbaine saines et plaisantes. De plus, il présuppose l'acquisition par la ville de terres détenues par la bourgeoisie montréalaise. Mais l'analyse qu'en a fait Janice Seline (1983) montre bien que si cette même bourgeoisie consent à se départir de ses terrains au sommet de la Montagne, elle garde le contrôle de l'aménagement du parc. De plus, dans la conception d'Olmsted, cette élite cultivée est sensée offrir au regard des usagers des classes populaires un modèle de goût et de comportement. Aux yeux du paysagiste, elle est donc la condition même de l'efficacité du parc. Par ailleurs, l'acquisition municipale ou communautaire des sommets du mont Royal¹⁴ n'est pas une particularité locale. Si la chose est plutôt rare dans un contexte urbain, elle est banale à l'échelle continentale: la propriété publique des sommets est la modalité la plus fréquente d'appropriation des montagnes d'Europe et d'Amérique du Nord. Cela n'a pas empêché que leur usage ait été socialement très sélectif durant des décennies.

Le principe de continuum entre le haut et le bas

Parallèle à cette valorisation d'un milieu conçu comme étant à la fois naturel et social, une seconde composante structure la représentation que les Montréalais se donnent au XIX^e siècle du mont Royal et de leur ville. Il s'agit de la valorisation relative des positions hautes. Cette idée peut sembler redondante avec la première. En effet, le milieu montagnard est essentiellement valorisé en vertu de sa situation élevée par rapport à d'autres, au milieu urbain en particulier. Toutefois, conformément à l'approche naturaliste, il est préalablement défini par des caractères objectifs et intrinsèques: nature de l'air, formations végétales, présence rocheuse, etc. La relation entre milieu montagnard et milieu urbain, à Montréal tout comme dans les Alpes, est donc conçue sur le mode de l'opposition de deux entités et des valeurs qui leur sont associées.

La valorisation du haut est cependant essentiellement relative. Tout au long d'un continuum qui conduit du bas vers le haut, les valeurs se distribuent selon des intensités croissantes ou décroissantes sans qu'aucune discontinuité majeure n'intervienne. En vertu de ce principe, toute position est valorisée par le rapport qui existe avec les positions qui la voient, en contre-haut ou en contrebas.

Ce dispositif explique le gradient de richesse qui existe dans le *Square Mile* lui-même à la fin du siècle: les résidences sont d'autant plus luxueuses et les fortunes familiales sont d'autant plus importantes que l'on se trouve haut sur le versant (Hanna et Olsson, 1993; Rémillard et Merrett, 1986). Il explique aussi certaines controverses suscitées par la création de nouvelles institutions. Ainsi, quand dans les années 1890 un groupe de Montréalais, riches et influents, encouragent la construction du *Royal Victoria Hospital*, d'autres citoyens s'inquiètent de l'ombre qu'une telle institution pourrait faire au *Montreal General Hospital*, jusqu'alors le seul hôpital protestant de la ville. Quantité d'arguments ont été échangés par les uns et par les autres. Mais en dernier ressort, il semble bien que ce soit principalement la situation respective des deux établissements qui ait été source de difficulté: l'hôpital projeté convoitait un terrain localisé très haut sur le versant, au contact du parc, alors que le bâtiment du *Montreal General Hospital* était situé sensiblement plus bas.

On trouve aussi la manifestation de ce continuum dans la conception du parc du Mont-Royal. Dans les différentes versions qu'il a réalisées pour son projet, Olmsted a toujours insisté pour conférer un statut particulier à la partie sommitale du parc, où il localise «*the Crown of the Mountain*» qu'il voulait plus sauvage et moins accessible. À l'inverse, dans ses parties basses, son parc devait être largement ouvert sur la ville, la transition étant assurée par quelques lotissements résidentiels verdoyants. Enfin, le cimetière catholique exploite ce même dispositif de deux manières après l'acquisition de parcelles qui couvrent une partie d'un sommet du mont Royal, aujourd'hui situé sur le territoire d'Outremont. D'une part, on créa un chemin de croix qui aboutit au point le plus haut, conformément au modèle popularisé depuis la fin du Moyen Âge. D'autre part, les premiers emplacements couvrant l'espace sommital furent concédés à des personnalités notoires ou à des congrégations. Le cimetière esquissait alors dans l'espace des défunts la reproduction d'un dispositif symbolique combinant altitude et statut social¹⁵.

Il ne faudrait pas négliger le fait que cette double construction symbolique du mont Royal, comme milieu conçu sur le modèle naturaliste et hygiéniste d'une part et comme ensemble de positions relatives hiérarchisées d'autre part, ne prend son sens que par la pratique qu'en ont les Montréalais. Or la plus importante de ces pratiques est celle du regard. C'est par le regard que le citoyen peut, depuis le fleuve ou depuis la Montagne, réunir dans le même champ de vision les images antagoniques que représentent alors la ville et la nature. D'où l'intérêt des belvédères, qui se trouvent dans le parc et dans les cimetières. C'est encore par le regard que la situation en hauteur prend toute sa valeur. Elle permet de dominer le paysage et la ville toute entière (dominance) et, par métaphore, de symboliser l'emprise d'un groupe ou d'une institution sur la société toute entière (domination). Enfin, c'est encore par un jeu des regards que les parties cachées trouvent leur fonction sociale. Ainsi, les premières parcelles acquises pour la création des cimetières occupaient, ici un creux topographique, là un site de versant opposé à la ville. De même, les auberges dans lesquelles les Montréalais venaient festoyer, selon des rituels plus ou moins avouables si l'on en croit quelques témoins (Beckett, 1882), se sont regroupées à l'ombre de la montagne, à l'abri des regards portés par une société victorienne sur elle-même. La juxtaposition des belvédères et des clairières dans le parc permettait aussi de varier les expériences suscitées par le regard: ici la vue panoramique et l'émotion suscitée par le pittoresque; là l'intimité de la forêt et les effets de milieu. La morphologie du mont Royal et la situation de la ville ont donc engendré un ensemble de perspectives, ouvertes et fermées, en plongée et en contre-plongée, toutes valorisées d'une manière ou d'une autre, qui offraient à chacun la chance de vivre les significations conférées aux milieux et aux situations.

La pratique corporelle — kinesthésique pour être précis — du mont Royal avait une signification similaire. L'accès au parc, par exemple, n'avait pas seulement valeur de promenade. Pour Olmsted, l'ascension elle-même avait valeur thérapeutique et poétique. Elle devait faire passer le promeneur par une série de scènes paysagères puis, tel un crescendo, le conduire à l'exaltation née de la contemplation du panorama sommital¹⁶. Par ailleurs, c'est dans l'ascension telle que la racontent les raquetteurs que réside toute la valeur à la fois physique et morale de leur activité.

Il est donc frappant de constater que les valeurs esthétiques, thérapeutiques ou morales associées aux pratiques du regard et du corps dans la mise en rapport de la ville et du mont Royal puisent toutes dans un imaginaire de la montagne et de la verticalité. Pourtant, c'est à l'échelle urbaine plus qu'à celle d'un continent qu'elles trouvent leur expression la plus aboutie. À Montréal, le mont Royal est toujours à portée de regard ou de marche. La possibilité d'une mise en relation des formes symboliques est toujours présente. Là repose sans doute l'efficacité microcosmique du dispositif.